



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

TENUE LE MERCREDI 7 FÉVRIER 2024

PAR VISIOCONFÉRENCE

Sont présents :

Madame Mélanie Beaumont, représentante des enseignants
Madame Marie-Christine Bergeron, directrice adjointe
Madame Mélissa Bergeron, représentante des parents
Madame Geneviève Péloquin, représentante des parents
Madame Isabelle Bolduc, représentante des enseignants
Madame Kristel Boulianne-Guillemette, représentante des parents
Madame Audrey Côté-Thériault, représentante du personnel de soutien
Madame Martine Dion, représentante du service de garde
Monsieur Jean Drouin, représentant des parents
Madame Isabelle Girard, directrice
Madame Mélissa Larivière, représentante des parents
Madame Nathalie Malenfant, représentante du personnel professionnel (arrivée plus tard)

Est absent :

Monsieur Claude Martin, représentant de la communauté

Accueil et ouverture de l'assemblée (vérification du quorum – 61 LIP)

Monsieur Jean Drouin souhaite la bienvenue aux membres. Après constatation du quorum, il déclare la séance ouverte à 19 h 03.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-23-24/13 Les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour avant la séance.

Il est proposé par madame Kristel Boulianne-Guillemette d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal du 17 octobre 2023

Monsieur Drouin fait mention que madame Bolduc était présente, mais qu'elle n'apparaît pas sur le procès-verbal. Au point 16.3 Mélanie Beaumont enlèverait la virgule après « constat ».

CE-23-24/14 Il est proposé par madame Isabelle Bolduc d'adopter le procès-verbal avec les coquilles indiquées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



3. Suivis au procès-verbal du 17 octobre 2024

Il n'y a aucun suivi.

4. Droit de parole au public

Il n'y a aucun public lors de cette rencontre.

5. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves (art. 89.2) – Fiche 19 – consultation des élèves

Madame Girard explique que les membres du comité de participation de l'établissement aimeraient que, cette année, on questionne les élèves sur leur bien-être à l'école : qu'est-ce qui améliorerait votre bien-être à l'école? Que peux-tu faire améliorer ton bien-être? Les membres du CPE posent des questions sur la clientèle visée et sur le fonctionnement de la consultation. On indique qu'il est important que les élèves connaissent les résultats des sondages qu'on leur fait passer. Tous semblent en accord. Nous irons donc de l'avant avec cette consultation.

6. Approbation de la grille des matières 2024-205 (art. 84) – Fiche 15 – Temps alloué à chaque matière

Madame Girard explique le déroulement de la consultation auprès des enseignants. Elle nomme que les enseignants ont choisi le « statu quo ». La grille semble claire pour tous les participants du conseil.

CE-23-24/15 Il est proposé par madame Kristel Boulianne-Guillemette d'approuver la grille des matières 2024-2025 telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Adoption des règles de fonctionnement du SDG 2024-2025 (art. 256) - Fiche 10 - SDG et règles de fonctionnement

Madame Girard explique les modifications et les ajouts au document des règles de fonctionnement au SDG (programme d'activités, rôles du personnel, tarifs, paiement, dates des journées pédagogiques, etc.).

CE-23-24/16 Il est proposé par madame Mélissa Larivière d'adopter les règles de fonctionnement du service de garde 2024-2025 telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Approbation activités multidisciplinaires (art. 87)

Madame Girard explique que la plupart des activités ont été planifiées après décembre et qu'elles se passent en grande majorité, entre nos murs. Elle ajoute que les activités des 6^e années risquent de changer compte tenu du déplacement des examens du Ministère en raison de la grève.

CE-23-24/17 Il est proposé par madame Geneviève Péloquin d'approuver les activités multidisciplinaires telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Formation pour les conseils d'établissement - Échanges

Aucune communication ou nouveauté n'a été reçue à ce sujet.



10. Correspondance de la présidence

10.1. Politique relative aux critères régissant les admissions et les inscriptions des élèves

Monsieur Drouin explique qu'il s'agit du même document depuis 2014. Il n'y a eu aucune modification depuis. Cette politique est disponible sur le site du CSS.

11. Informations de la direction

11.1. Projet éducatif

Madame Girard présente l'évolution des travaux concernant l'élaboration du projet éducatif. Elle présente les deux enjeux. Elle expose les résultats du sondage sur le bien-être et les commentaires des enfants. Elle indique que toutes les étapes de consultation ont été faites et qu'il ne reste qu'à travailler avec le comité sur la version finale qui sera présentée à l'équipe avant l'adoption au CE.

11.2. Campagne de civilité à l'école

Madame Girard présente les grandes lignes de la campagne de civilité du CSS. Tous les parents et membres du personnel ont reçu l'information via un courriel envoyé à la fin septembre dernier. Elle mentionne qu'il y aura des affiches et des cadres visibles dans les prochains jours dans les trois bâtiments.

11.3. Plan de rattrapage

Madame Girard présente les grandes lignes du plan de rattrapage : 1) report de la fin de l'étape au 1^{er} mars et du bulletin de la 2^e étape ainsi que la modification de la pondération pour les épreuves ministérielles; 2) modalités retenues pour soutenir les élèves : fréquence dans les interventions, augmentation des ressources en classe (aide à la classe, enseignants, professionnels et augmentation de la francisation).

On fait remarquer que la communication transmise aux parents qui semblait être plutôt générale et qui sous-entendait que peu de mesures étaient mises en place.

11.4. Effectif au service de garde

Madame Girard parle du manque du personnel à Bocage et Boréal. Plusieurs moyens ont été pris afin d'aider la situation, mais il manque toujours des ressources à ce jour.

12. Mot du représentant au comité de parents

Nous n'avons pas de représentant.

13. Varia

Aucun point de varia n'est ajouté.

14. Levée de la séance

CE-23-24/18 Considérant que l'ordre du jour est épuisé, madame Mélanie Beaumont propose la levée de la séance à 20 h 27.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Drouin
Président

Isabelle Girard
Directrice

Marie-Christine Bergeron
Directrice adjointe



Secrétaire : Marie-Christine Bergeron